



Boigny
sur Bionne



NE RIEN JETER
~~~~~ LA LOIRE ~~~~~  
COMMENCE ICI

# L'Écho de Boigny

Bulletin d'information municipal  
N° 152 - Mai 2024

# Mairie

3 rue de Verdun  
45760 Boigny sur Bionne  
02 38 75 21 32  
[mairieboignysurbionne.fr](http://mairieboignysurbionne.fr)

 Page facebook : Municipalité Boigny sur Bionne

## Ouverture de la Mairie :

Lundi, mercredi, et vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h  
Mardi et jeudi : 14h - 17h

## Accueil téléphonique :

du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h



Vous allez très bientôt voir apparaître cette inscription devant les grilles (avaloirs) pour rappeler à chacun que ce qui est jeté : papiers, bouteilles, tickets à gratter, mégots... finit dans la Loire, puis dans la mer.

|                                                 |    |
|-------------------------------------------------|----|
| Rester constructif, garder le cap .....         | 3  |
| Finances.....                                   | 4  |
| Enfance / Jeunesse .....                        | 5  |
| J.O. 2024.....                                  | 5  |
| Boigny en carnets de voyage .....               | 6  |
| Boigny en fête .....                            | 7  |
| En bref .....                                   | 8  |
| L'actualité des associations .....              | 13 |
| Une page, une histoire... Boigny autrefois..... | 17 |
| Du changement au Café des Sports.....           | 18 |
| Transfert du relais postal à SPAR.....          | 19 |
| Agenda .....                                    | 22 |



Directeur de la publication : Luc Milliat – Maire de Boigny-sur-Bionne  
Rédaction : Valérie Vitoux  
Photos : Mairie de Boigny-sur-Bionne  
Pages 1, 2, 3, 8 : Claude Humbert

Imprimé par Prévost-Offset – 02 38 54 44 89  
Dépôt légal mai 2024 – Mairie de Boigny-sur-Bionne  
02 38 75 21 32  
[boigny.com45@gmail.com](mailto:boigny.com45@gmail.com)



Papier issu de pâtes  
produites à partir  
de forêts gérées  
durablement



# Rester constructif, garder le cap



Alors que les medias se concentrent sur ce qui va mal, j'ai toujours préféré chercher des solutions pour continuer à avancer. Regarder devant, être positif, construire.

L'année dernière, à la même époque, nous étions fiers d'ouvrir notre Maison de santé pluridisciplinaire.

Nous envisagions déjà les travaux de la place du centre bourg et du parking de l'école.

Bien sûr, quelques imprévus sont venus décaler les projets, parfois de plusieurs mois, mais le mouvement est lancé. Les rencontres avec les différents utilisateurs de la place sont prévues et les riverains vont être invités à une réunion d'échange sur ce sujet d'ici les prochaines semaines.

Les agacements ou les frustrations doivent être entendus, mais il faut surtout trouver des solutions, penser la suite.

Les travaux devraient donc être lancés à l'automne, les recherches pour installer un boulanger continuent et avancent positivement. La mairie suit de près l'arrivée du cabinet d'imagerie médical, celle de Martin-Pouret, l'extension d'Alstef, ou plus récemment, le changement de propriétaire du Café des Sports et l'arrivée de l'agence postale chez SPAR. Sur ces sujets là aussi, il y a du travail, des imprévus et des solutions à trouver, parfois dans l'urgence. Ce sont certainement ces défis quotidiens qui nous stimulent.

C'est notre cadre de vie, c'est votre cadre de vie. C'est à nous tous de nous investir, de participer, ou de construire les événements organisés par la municipalité et les associations.

Le plus important est de savoir se remettre en question, se réinventer.

Cette année, « Jeunes en Fête » fête ses 10 ans. Et par la même occasion, nous allons essayer une soirée repas-concert sur l'île de la bionne, dans un esprit guinguette. La fête de la Saint Pierre se réinvente également, en remettant un spectacle dans le ciel de la Caillaudière, sans oublier l'île aux Artistes qui va, c'est certain, encore battre des records de fréquentation et bien sûr, le Festival O'Tempo pour sa 4<sup>e</sup> édition.

Tous ces événements ont besoin de vous. Le comité des fêtes recrute pour être plus efficace, alors n'hésitez pas ! Et vous pouvez organiser des fêtes des voisins dans vos quartiers !

Vous avez l'embarras du choix pour participer à la vie de la commune. Dans tous les cas, nous avons besoin de vous !

Luc Milliat, Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Luc Milliat', written over a light blue rectangular background.

# Finances

## Bilan financier 2023

### Le fonctionnement

Le bilan est globalement conforme au budget prévisionnel, avec comme résultat une capacité autofinancement nette de 254 000 €.

Les recettes générales : 3 216 000 €, en progression de 3,9%, dont les recettes fiscales qui progressent quant à elles de 5,4% à 2 357 000 €.

Les charges générales : 2 762 000 €.

Les charges de personnel augmentent de 4,2% à 1 731 000 €.

### Les investissements

Ils sont inférieurs au budget, du fait principalement du report de la rénovation de la place du Centre Bourg (400 000 €).

Les subventions reçues (478 000 €) sont plus importantes que budgétées (291 000 €) ce que nous espérons sans les avoir comptabilisées.

La réserve est de 1 618 000 € à la fin de l'année.

### Etat de la dette

Le capital restant dû au 1<sup>er</sup> janvier 2024 est de 1 129 645 €.

La capacité de désendettement de la commune est de 3,84 années. C'est la durée qu'il faudrait à la commune pour rembourser l'intégralité de la dette si elle y consacrait l'intégralité de son épargne. Le seuil de vigilance est de 11-12 ans.

L'en-cours de la dette par habitant est de 527 €. Il était de 594 € au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### Subventions aux associations

Le montant des subventions : 84 143 €.

Il faut y ajouter la mise à disposition des différents terrains et bâtiments, valorisée à 206 000 € pour l'ensemble des associations (coût d'entretien et de chauffage uniquement).

## Budget prévisionnel 2024

En 2024, il n'y aura toujours pas d'augmentation de la fiscalité locale.

### Le fonctionnement

Les recettes générales 2024 en hausse de 2,42% à 3 244 000 €.

Les recettes fiscales quant à elles sont prévues en hausse de 4,8% à 2 470 000 €.

Les charges : 2 950 000 €. Elles sont en progression de 6,8%. Les charges de personnel sont maîtrisées (1 745 000 €) en augmentation de 1%.

### Les investissements

Ils sont importants (1 183 000 €), et exceptionnels du fait du report des travaux du centre bourg.

Les principaux projets :

|                                    |           |
|------------------------------------|-----------|
| Rénovation place du centre bourg : | 400 000 € |
| Rénovation parking des écoles :    | 300 000 € |
| Toiture Caillaudière :             | 70 000 €  |
| Toiture local psychomotricienne :  | 50 000 €  |
| Tondeuse :                         | 50 000 €  |
| Vidéoprotection :                  | 20 000 €  |

La réserve fin 2024 devrait donc diminuer à 940 000 €.

### Subventions aux associations

Le montant est en hausse de 2,38% à 86 526 €.

### Que fait la commune avec 100 € (dépenses de fonctionnement) ?

|                                                    |      |
|----------------------------------------------------|------|
| Charges de personnel :                             | 63 € |
| Charges générales :                                | 28 € |
| Subventions :                                      | 7 €  |
| Charges financières pour remboursement des prêts : | 1 €  |
| Autres charges :                                   | 1 €  |

### Comment la commune se finance-t-elle sur 100 € ?

|                                                                  |      |
|------------------------------------------------------------------|------|
| Versement Orléans Métropole :                                    | 27 € |
| Foncier bâti des entreprises :                                   | 27 € |
| Foncier bâti des particuliers :                                  | 18 € |
| Recettes des services, dont notamment la restauration scolaire : | 13 € |
| Allocations compensatrices :                                     | 7 €  |
| Subventions :                                                    | 5 €  |
| Autres produits dont locations des salles communales :           | 3 €  |

# enfance / Jeunesse

Ça y est, dernière ligne droite avant les Jeux Olympiques ! Les accueils périscolaires sont en pleine phase d'entraînement.

À l'occasion de la Semaine olympique et paralympique qui a eu lieu du 2 au 6 avril, les enfants de la maternelle ont participé à un mini Run&Bike organisé par les animatrices et les Atsem sur le temps du midi, et les enfants de l'élémentaire ont affronté les enfants de trois autres écoles (deux de Semoy et une de Ormes) pour essayer de gagner le maximum de points sur des défis sportifs plus ou moins déjantés dans le but de gagner le titre honorifique de Champion inter-école.

L'accueil de loisirs du mercredi n'est pas en reste puisqu'il a proposé une initiation handisport : les enfants ont pu pratiquer du basket-fauteuil et participer à un parcours de motricité à l'aveugle avec des lunettes occultantes. Merci à l'association Handisport Loiret basée à Olivet pour son intervention.

L'équipe d'animation, avec l'aide des enfants, a aussi pour projet de travailler en lien avec les espaces verts de la commune afin de réaliser un parterre de fleurs aux couleurs des anneaux olympiques. Rendez-vous fin mai pour voir le résultat aux abords des ronds-points et autres lieux fleuris de la commune.

Et pour finir, on vous attend le samedi 1<sup>er</sup> juin pour la traditionnelle manifestation Jeunes en Fête organisée par les services enfance-jeunesse et techniques de la commune.

## J.O. 2024

Participez à la dictée géante du relais de la flamme le 25 mai de 15h à 17h !

Rachid Santaki sera à Châteauneuf-sur-Loire le 25 mai pour la dictée géante.

Boigny a décidé de s'associer à l'évènement en proposant à ceux qui le souhaitent de participer avec une retransmission, en direct, salle du conseil municipal, de la dictée géante. Cette dictée est d'un niveau adulte.

Durant un après-midi, la salle du conseil municipal va redevenir une classe d'école.

Pas d'inquiétude, vous n'aurez pas de devoirs, pas de punition et pas de note. Venez tester votre orthographe, venez-vous amuser avec nous.

Inscription à la mairie ou [contact@boignysurbionne.fr](mailto:contact@boignysurbionne.fr)

Boigny sur Bionne : Terre de jeux 2024



24h DE LA BIODIVERSITÉ

01 ET 02 JUIN 2024  
DANS LES COMMUNES DE LA MÉTROPOLE

ATELIERS  
VISITES  
BALADES  
EXPOS

ÉVEILLONS NOS SENS À LA BIODIVERSITÉ !

Plus de 70 animations pour découvrir la biodiversité lors de cette 6<sup>e</sup> édition !

ORLÉANS MÉTROPOLE

TOUJOURS + VITE POUR NOTRE ENVIRONNEMENT

CONSULTEZ LE PROGRAMME DES COMMUNES SUR [ORLEANS-METROPOLE.FR](http://ORLEANS-METROPOLE.FR) ET [SORTIR.ORLEANS-METROPOLE.FR](http://SORTIR.ORLEANS-METROPOLE.FR)

# Boigny en carnets de voyage

Dessiner le château de la Commanderie et le pont de Boigny, c'était le défi lancé aux élèves de CE1-CE2 de M. Poirier. Durant les cours d'arts visuels du mercredi, les enfants ont sorti les crayons et les feutres pour démontrer leur talent et fabriquer un carnet de voyage sur Boigny.

La classe est allée visiter le château de la Commanderie et a pu découvrir un lieu peu connu des Boignaciens. Chacun a reproduit sa vision du lieu avec la méthode de son choix, le stylo, le feutre ou encore l'aquarelle.

Les élèves ont laissé libre cours à leur imagination et ont créé des œuvres d'art uniques, reflétant leur vision des monuments de la commune. Des dessins réalistes aux scènes fantastiques, chaque dessin était le reflet de l'imagination de chacun.

## Lauréates d'un concours de carnets !

Les illustrations ont ensuite été assemblées pour former des carnets de voyage.

Début mars, une exposition organisée par l'association Aventure du Bout du Monde (ABM) a présenté les carnets des enfants à la Maison des Associations d'Orléans. Les visiteurs ont pu voter pour leur carnet préféré.

Le dimanche 17 mars 2024, à la salle Eiffel d'Orléans, les résultats du concours ont été annoncés. Noémie, Keren et Eva ont été récompensées. Elles ont reçu des lots tels que des palettes d'aquarelle, des pinceaux, des carnets à dessin. Un autre lot était destiné à l'ensemble des élèves de la classe.

La mairie prévoit maintenant une exposition des œuvres des enfants lors de l'île aux Artistes le dimanche 7 juillet en collaboration avec l'association Boigny Patrimoine et Histoire. Cette manifestation offrira l'opportunité aux parents et aux habitants de la commune d'apprécier le talent de ces artistes en herbe.

En fin de compte, ce concours de dessins n'était pas seulement une compétition, mais une opportunité d'organiser une activité pédagogique et d'exprimer le talent de chacun.

Louise Poirier



# Boigny en fête

## Fête du printemps

Le 1<sup>er</sup> juin à partir de 19h, après la fête des jeunes, retrouvez-nous sur l'île de la Bionne, pour la fête du printemps.

Le service enfance/jeunesse et le restaurant scolaire vous proposeront un repas autour du barbecue :

Menu adulte 14€

- apéritif : sangria avec ou sans alcool / chips
- 1 chipolata, 1 merguez, 1 pilon de poulet, accompagnés de salades composées
- 1 assiette de 3 fromages
- 1 part de tarte aux fruits

Menu enfant 8€

- cocktail sans alcool / chips
- 1 chipolata, 1 pilon de poulet
- 4 types de salade
- 1 Babybel
- 1 dessert

Réservation des repas sur HelloAsso. Buvette sur place.

Les bénéfices du repas et de la buvette serviront au voyage des jeunes à Belle-Île-en-Mer et au centre de loisirs.

À partir de 20h30, concert du groupe The Lockkey's.

**Boigny Bionne**

**Samedi 1<sup>er</sup> juin**  
**à partir de 19h**  
**sur l'île de la Bionne**

**GUINGUETTE**

**Repas sur réservation**  
**Buvette sur place**

**Concert gratuit du groupe**  
**The Lockkey's**

## Les 24h de la biodiversité

Les 1<sup>er</sup> et 2 juin, les vingt-deux communes de la métropole organisent les 24h de la biodiversité.

À Boigny vous pourrez, le 1<sup>er</sup> juin à 10h faire une balade de découverte de la biodiversité – départ de la Caillaudière, et le 2 juin au kiosque, atelier parents/enfants : construisons un nichoir pour les oiseaux ou pour les chauves-souris.

## Fête de la musique

Comme chaque année, la municipalité vous propose un concert place des chevaliers de Saint Lazare, le 21 juin, à l'occasion de la Fête de la musique. Cette année vous pourrez profiter de deux groupes, dont les Full Monkey. Début du concert 19h.

Restauration possible au Café des Sports.

**Boigny Bionne**

**Vendredi 21 juin**  
**à partir de 19h**  
**place des Chevaliers**  
**de Saint Lazare**

**FETE DE**  
**LA MUSIQUE**

**Concert gratuit**  
**du groupe** **FULL**  
**MONKEY**

**Buvette et restauration**  
**au Café des Sports**

# En bref

## Opération tranquillité vacances

Vous partez **bientôt en vacances** ? Afin d'**éviter les cambriolages**, vous pouvez vous inscrire à l'**opération tranquillité vacances**.

Les services de **police** ou de **gendarmerie** se chargent alors de **surveiller votre logement**. Des **patrouilles** sont organisées pour passer aux abords de votre domicile.

Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...).

Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service en ligne, ou vous rendre à la brigade de gendarmerie de Chécy.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

Votre inscription à l'opération tranquillité vacances doit être effectuée **au plus tard la veille du départ**.

### À noter

La gendarmerie tiendra une permanence, salle du Conseil municipal, le mardi 30 avril de 14h30 à 16h30 et le mardi 28 mai de 15h à 17h.

## Défi textile

La commune participe au défi textile organisé par la métropole.

Deux bonnes raisons de participer :

- Réduire ses déchets et donner une seconde vie à ses textiles.
- Encourager l'économie sociale et solidaire.

Comment relever le défi ?

- Faites du tri dans vos armoires
- Sensibilisez vos collègues, familles et amis
- Apporter vos textiles (vêtements, linge de maison, chaussures liées par paire, petite maroquinerie) dans des sacs de 50 l à l'accueil de la mairie. Tous les textiles doivent être propres et secs.

C'est jusqu'au 17 mai !

## Élections européennes

Le dimanche 9 juin auront lieu les **élections européennes**.

Comme à chaque élection, nous avons besoin de vous pour tenir les bureaux et pour dépouiller.

Vous avez envie de participer à cet acte démocratique ?

Vous pouvez accorder deux heures à la commune ?

Contactez-nous à [contact@boignysurbionne.fr](mailto:contact@boignysurbionne.fr) ou à l'accueil de la mairie.





## Déploiement de la télérelève par Aqualige, filiale de Suez

Cette opération nécessite une intervention sur votre **compteur d'eau**, totalement gratuite.

Un courrier d'information comportant un jour de rendez-vous avec un créneau horaire vous sera envoyé environ 15 jours avant l'intervention.

Si votre compteur est accessible (trottoir, façade...), votre présence n'est pas obligatoire.

Si votre compteur est inaccessible (jardin, habitation, dépendance...), il faudra vous rendre disponible au créneau indiqué. En cas d'indisponibilité ou pour toute autre demande, un numéro dédié vous sera communiqué dans le courrier d'information (n° gratuit) ainsi qu'une adresse mail afin que vous puissiez nous contacter.

**Aqualige, filiale de Suez**, confie cette mission à ses partenaires de pose **EAE** ou **ISEOTEC**.

Sur demande de votre part, les techniciens devront vous présenter leur **carte professionnelle** ainsi qu'une **attestation** indiquant l'objet de leur mission.

Vous devez **faciliter l'accès au compteur** (regard dégagé de toute végétation ou d'encombrements, nettoyage de la niche à compteur...) aussi bien sur le domaine public si vous connaissez leur emplacement, qu'à l'intérieur de votre espace privé. Les **chiens** doivent être **attachés**.

Le passage à la télé-relève nécessite généralement le simple ajout d'un module clipsé sur le compteur.

Le remplacement ne se fait que pour des compteurs anciens et non-adaptés à la nouvelle technologie.

Dans tous les cas, l'intervention est **totale** **gratuite**.

Une fois l'opération effectuée, un compte-rendu d'intervention vous sera donné.

## Plan canicule

Comme les années précédentes, à l'approche de l'été, la municipalité va réactiver le réseau de vigilance « plan canicule 2023 ».

Ce dernier est déclenché par le Préfet uniquement.

Ce réseau de personnes bénévoles (essentiellement composé des conseillers municipaux de la commune) maintiendra le contact avec les personnes âgées de plus de 65 ans en perte d'autonomie et isolées, ou entre 60 et 65 ans reconnues inaptes au travail ou handicapées, qui se trouveraient en difficulté, en cas de fortes chaleurs prolongées.

Afin de permettre à la Municipalité de mettre en place cette action, si vous correspondez aux critères d'âge et d'isolement, merci de remplir le **bulletin d'inscription** que vous trouverez à l'accueil de la mairie ou au CCAS.



## Soyez acteurs de la qualité de vie dans la commune

La Gendarmerie nationale et le policier municipal vous rappellent quelques règles :

Le **stationnement sur les trottoirs** est interdit et vous expose à une contravention de 135 € pour les voitures, camions et camionnettes, et 35 € pour les 2 et 3 roues – article R417-11 du code de la route.

La **vitesse** est réglementée en agglomération à 50 km/h maximum. Dans certaines zones telles que le centre bourg, elle est limitée à 30 km/h. La contravention est de 135 € et 2 points en moins.

Les **déjections** de vos animaux de compagnie doivent être ramassés et les sacs jetés dans une poubelle. La contravention minimale est de 35 €.

Les papiers, gourdes de compote, gourde de jus de fruits, tickets à gratter... ne doivent pas être jetés sur la voie publique mais dans une poubelle comme vous le feriez chez vous. La contravention minimale est de 35 €.

Les parents sont responsables du comportement de leurs enfants mineurs.

L'entretien des **haies** débordant sur la voie publique vous incombe. Si l'entretien n'est pas fait, la municipalité fera intervenir une entreprise privée et la facture vous sera adressée par le Trésor public.

Pour **bricoler, tondre...** vous devez respecter les horaires suivants :

- du lundi au vendredi de **8h30 à 12h** et de **14h30 à 19h30**
- le samedi de **9h à 12h** et de **15h à 19h**
- le dimanche et jours fériés de **10h à 12h**

Vous êtes responsable des **bruits** générés par vos animaux ou les personnes dont vous avez la garde. Vous devez veiller à ce qu'ils ne créent pas de bruit pouvant porter atteinte au voisinage.



## BRUITS de voisinage

Tous responsables  
Tous concernés

Pour faire simple, un peu de civisme ne fait pas de mal et ne faites pas aux autres ce que vous n'aimeriez pas que les autres vous fassent.

En cas de problème, vous pouvez prendre rendez-vous avec le policier municipal, venir à la permanence de la gendarmerie nationale (voir agenda) ou contacter le conciliateur de justice.

Pour connaître les prochaines permanences du conciliateur de justice vous pouvez appeler la mairie de Chécy au 02 38 46 60 60.

## Vos travaux

C'est le printemps, vous envisagez des travaux de clôture, la construction d'une pergola, d'une véranda, d'un car-port, d'une piscine ou d'un abri de jardin ?

Vous ne pouvez pas faire ce que vous voulez ! Contactez le service urbanisme qui vous expliquera ce que vous pouvez faire et ce qui est interdit :

[urbanisme@boignysurbionne.fr](mailto:urbanisme@boignysurbionne.fr)

Ce serait dommage que l'on vous fasse démonter ou que le service des impôts se rappelle à vous.

Et n'oubliez pas de déposer votre déclaration de travaux, ou votre demande de permis de construire.

## Occupation de l'espace public

Vous allez faire faire des travaux et l'entreprise aura besoin d'occuper l'espace public ?

Vous avez l'obligation, vous ou votre entreprise, de faire une demande d'arrêtés d'occupation de l'espace public auprès du policier municipal.



## J'adopte un composteur

Le compost, on s'y met tous ! Adoptez un composteur et réduisez vos déchets !

Composter ses déchets, une pratique simple aux multiples bénéfices :

Savez-vous que les matières organiques représentent près de la moitié du poids de votre poubelle verte ? Épluchures de fruits et légumes, trognons de pomme, de choux, fanes de carottes ou de radis mais aussi coquilles d'œufs et marc de café sans oublier les matières du jardin comme les feuilles mortes, les petits branchages, les tailles... peuvent être compostés.

En appliquant quelques gestes simples, vous pourrez obtenir au bout de 9 à 12 mois un compost mûr, engrais naturel utile pour votre jardin.

En plus de réduire vos déchets, vous supprimez les odeurs, sortez moins souvent votre poubelle, évitez les déplacements en végé'tri et les achats d'engrais en jardinerie.

Avec l'opération « j'adopte un composteur », Orléans Métropole vous propose d'acquérir gratuitement un composteur pour trier et valoriser sur place vos déchets de cuisine et de jardin en compost.

Le **mardi 14 mai** de 18h30 à 19h30, une réunion d'information aura lieu salle du Patio. À l'issue de la réunion, les participants se verront remettre un composteur.



Pour vous inscrire :

<https://teleservices.moncompte.orleans-metropole.fr/dgd-interne/j-adopte-un-composteur>

Attention : si vous avez déjà eu un composteur, vous ne pouvez refaire une demande. Un seul composteur sera distribué par famille. Les personnes qui n'auront pas assisté à la réunion ne pourront avoir le composteur.

Initiez-vous au compostage :

<https://www.orleans-metropole.fr/dechets/compostage-mode-demploi>

## Collecte des déchets verts

La collecte reprend pour les personnes à mobilité réduite ou âgées de plus de 75 ans dans l'impossibilité de se rendre en végé'tri.

Les usagers inscrits en 2023 le seront automatiquement pour l'année 2024. Les personnes éligibles peuvent s'inscrire en ligne sur le site

[www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)

(rubrique Démarches thématique Déchets).

Vous devrez fournir une pièce d'identité, un justificatif de domicile établi au nom du bénéficiaire du service et éventuellement une carte d'invalidité en cours de validité.

La collecte est mensuelle et démarre en août jusque fin octobre ou novembre.

## COMMENT UTILISER SON COMPOSTEUR

C'est simple, je dépose dans mon composteur les matières compostables (en petits morceaux).



## DÉCHETS NON COMPOSTABLES



• sacs plastiques dits « biodégradables ou compostables »

• litières minérales  
• mégots  
• poussières

• lingettes, couches  
• papier glacé  
• verre, métal, plastique...

## Des plantations pour préparer l'avenir

Durant la période de plantation, de novembre à mars, le service des espaces verts a planté 150 arbres à plusieurs endroits de la commune.

Notre patrimoine forestier vieillit et nous devons préparer l'avenir. Sur l'île de la Bionne ont été plantés 30 arbres d'essences différentes.

Le service des espaces verts s'informe auprès de l'ONF et de l'INRAE pour savoir quoi planter qui puisse résister aux changements climatiques.

## De nouveaux panneaux au cimetière

Le service des espaces verts a installé de nouveaux panneaux face aux composteurs et poubelles pour rappeler à tous le fonctionnement du tri sélectif.

## Réunion publique travaux

Le 22 février dernier, une quarantaine de Boignaciens sont venus assister à la réunion publique portant sur les travaux à venir dans la commune.

Le maire a présenté les plans de la place du centre bourg et du parking des écoles ainsi que la deuxième tranche du chemin des hauts. Il a annoncé l'étude en cours pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur l'école et peut-être d'autres bâtiments municipaux et la poursuite du déploiement des caméras de vidéo-protection.

La réunion s'est poursuivie par un échange avec les habitants et des réponses apportées à leurs questionnements.



Olivier STRIBLEN sas / 2023-487C Boigny-sur-Bionne place Centre bourg

# L'actualité des associations

## La Mascarade

Un petit moment de grâce.

Pourtant nous y sommes habitués, mais que dire de la saison 2024.

Pour la première fois depuis notre première saison en 1989, toutes nos représentations du samedi soir ont affiché « complet ».

On se pose bien sûr beaucoup de questions. Il y a bien une ou plusieurs raisons pour que les spectateurs soient toujours aussi nombreux ? Est-ce la notoriété acquise depuis ces 35 ans de spectacles ? Est-ce le choix de la pièce de cette année ? Est-ce le besoin de chacun de voir des spectacles divertissants ? Est-ce le prix très mesuré des entrées qui permet à tous d'accéder à un spectacle de qualité ? Est-ce le site de la Caillaudière qui est si propice à ce genre de spectacles ? Est-ce le résultat du travail acharné de tous les membres de la troupe qui se voit sur scène ?

Nous aurons bientôt la réponse à nos questions : une enquête a été initiée lors de nos représentations. Une chose est sûre, cette petite notoriété, nous devons en prendre grand soin et faire en sorte que les spectateurs ne soient jamais déçus de nos spectacles. C'est une responsabilité, mais comme tout se fait naturellement, sans pression, sans stress et avec un immense plaisir, on devrait y arriver. En résumé, on ne change pas une équipe qui gagne et qui prend plaisir à gagner.

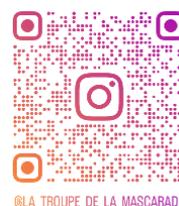
La Mascarade vous remercie tous pour votre fidélité et votre enthousiasme. Dans l'attente de vous retrouver la saison prochaine.

Et pour rester connectés au plus près de l'info, pensez à notre site ou à la page Facebook :

<https://mascarade-boigny.jimdosite.com>

Facebook : [troupe lamascarade](#)

Instagram : [la\\_troupe\\_de\\_la\\_mascarade](#)



A très bientôt.



## Les Abeilles

Les adhérentes se sont retrouvées le lundi 12 février pour partager une raclette. Nous étions onze. Nos petites mains s'agitent en prévision de notre prochaine exposition sur l'île aux artistes en juillet. Les rencontres se tiennent toujours les lundis et jeudis de 14h à 17h salle près du pont où vous pouvez nous rendre visite.

Contact : 02 38 75 25 10.

## Exposition à la bibliothèque municipale

L'exposition **Costumes de scène** du CADO d'Orléans a connu un franc succès.

Fanny Lauverjat nous a présenté avec passion ces costumes portés par des acteurs de renom lors des pièces de théâtre mises en scène par Christophe Lidon.

Grâce à de nombreuses anecdotes, nous avons appris pourquoi le vert est censé porter malheur aux comédiens, pourquoi il ne faut pas leur souhaiter bonne chance.

Deux bulletins de participation tirés au sort ont permis à deux visiteurs de gagner des places pour la saison prochaine au CADO d'Orléans.



## Art Musique et Loisirs

En juin, les orchestres 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles participeront au festival **Les Mosaïques** organisé par Musique et Equilibre. Le concert est programmé samedi 1<sup>er</sup> juin au Théâtre Gérard Philipe (Orléans La Source). Réservation et billetterie auprès de Musique et Equilibre. Pour ce projet, les orchestres d'AML associés aux ateliers blues, pop, rock, de Musique et Equilibre proposent au programme des titres très connus : *Born in the USA*, *We will rock you*, *Smoke on the water...*

Dimanche 2 juin à 15h, l'Orchestre Batterie Fanfare d'Art Musique et Loisirs et la Batterie Fanfare Régionale seront en concert à Artenay (gymnase municipal).

Dimanche 30 juin, le concert Palmarès d'AML est programmé à la salle des Étangs à Marigny-les-Usages. Traditionnellement, ce concert clos l'année scolaire, il est également l'occasion de récompenser les élèves qui ont obtenu la validation des examens de fin de cycle, par la remise du diplôme.

À partir de mi-juin, Art Musique et Loisirs invite ses élèves à se réinscrire pour la saison 2024-2025. Début juillet, nous accueillerons les nouveaux élèves qui souhaitent s'inscrire à l'école de musique et de danse de Boigny-sur-Bionne, de Marigny-les-Usages, et de St Jean de Braye.

Début juillet, AML participera à « l'île aux artistes », au programme un trio de cordes en matinée et dans l'après-midi le sextuor de cuivres et percussions.

Accueil : Château des Longues Allées 45800 St Jean de Braye

02 38 61 06 72

E-mail : [artmusiqueloisirs@free.fr](mailto:artmusiqueloisirs@free.fr)

Site internet : [artmusiqueloisirs.com](http://artmusiqueloisirs.com)

## Chorale Ami-Voix

N'hésitez pas à franchir notre porte et venir assister à l'une de nos répétitions. Tentez la grande aventure avec nous !

Répétitions le mercredi de 19h30 à 21h30, salle Ara Martis à Marigny-les-Usages (15 rue du Vieux Bourg).

Contacts :

Florence Chobert, présidente : 06 74 44 96 92

Pierre Elizalde, trésorier : 06 84 75 58 10

Alain Asselin, secrétaire : 06 86 27 18 14

## Familles Rurales Boigny

Le dimanche 24 mars, nous avons assisté à l'avant-première de la Mascarade. Une belle représentation qui a ravi tout son public et s'est clôturée par un goûter offert par Familles Rurales. Nous remercions chaleureusement toute l'équipe de la Mascarade.

Bric à brac : le samedi 25 mai site de la Caillaudière à Boigny sur Bionne.

Permanences pour les inscriptions : salle du Pont, de 10h à 12h, samedis 27 avril, 4 et 18 mai.

3 € le mètre linéaire : 6 m minimum avec le véhicule.

Merci de vous munir de votre photocopie de carte d'identité pour votre inscription.

## Association des Parents d'Elèves de Boigny-sur-Bionne (APEBB)

L'association sollicite votre aide pour sa kermesse qui se déroulera le samedi 29 juin 2024 !

Nous sommes à la recherche de dons de lots divers, articles publicitaires, ou encore participation financière (moyennant reçu fiscal pour les entreprises)...

Tout ceci au bénéfice des enfants de l'école Montesquieu, afin, comme chaque année, de leur organiser un bel évènement festif !

Contact :

[apebb.montesquieu@gmail.com](mailto:apebb.montesquieu@gmail.com)

Nous vous remercions pour votre soutien !

## Boigny Patrimoine et Histoire

Face au succès croissant de son exposition annuelle « l'île aux Artistes », Boigny Patrimoine et Histoire organise sa 6<sup>e</sup> édition le 7 juillet.

Nous avons besoin de vous ! (10 bénévoles minimum)

- pour la mise en place dès 6h15 (café et viennoiserie offerts)
- pour le rangement final dès 17h30 (pot de clôture offert)

Contacteur Lisa Hubert : 06 25 60 43 93

D'avance merci !



Association  
**BOIGNY  
PATRIMOINE  
ET HISTOIRE**

**L'île aux Artistes**  
sur l'île de la Bionne  
**Dimanche 7 Juillet 2024**  
de 10 h à 18 h

Boigny  
à Bionne

**Avec toujours plus d'artistes :**  
Peintres, ferronniers, vanniers,  
sculpteurs de pierre et de bois,  
dentellières, photographes,  
écrivains, céramistes,  
restaurateurs d'objets anciens,  
créateurs de bijoux,  
de tableaux en patchwork ...

Quarts d'heures  
musicaux  
Inédits  
11h à 11h15  
et  
15h à 15h30

**CONCOURS**  
Remue-ménages  
enfants et adultes  
à 11h30  
et 14h30

Buvette, Gâteaux et  
Stand de restauration rapide  
SUR PLACE

Et même une **BOITE À LIVRES !**

**TOMBOLA AU BÉNÉFICE**  
D'ASSOCIATIONS POUR PERSONNES  
EN SITUATION DE HANDICAP  
AVEC DES LOTS OFFERTS  
PAR LES ARTISTES

**VOYAGEONS DANS LE TEMPS, PARTONS EN 1939 !**  
Nous fournissons les vêtements pour que vous puissiez  
vous prendre en photo devant une voiture de cette époque...

Renseignements par SMS au 06 25 60 43 93

## Le Comité des fêtes

Vous l'attendiez avec impatience... Voici le programme de la Saint Pierre 2024 :

Cette année nous vous donnons rendez-vous sur le site de la Caillaudière le samedi 15 juin.

Nous vous accueillerons à partir de 18h pour un apéro concert champêtre, accompagnés de la talentueuse Laura Mauger, chanteuse compositrice piano-voix pour bien démarrer les festivités.

À 20h nous partagerons le repas avec un fond musical pour patienter jusqu'à la tombée de la nuit, où petits et grands vont en prendre plein les yeux avec spectacle innovant et unique : un show laser concocté spécialement pour l'occasion avec sonorisation et mise en lumière par Midnight Sound Event tiré depuis le terrain de rugby.

Sur notre incontournable piste de danse, vous pourrez vous déchaîner, avec aux platines La Fiesta Animation, jusqu'à 3 heures du mat'.

Vous l'aurez compris, une journée rythmée sur un fond de convivialité, de bonne humeur et de partage : une journée à ne pas louper ! Passez le mot à vos amis et vos proches.

Pour la réservation des repas du soir, vous avez jusqu'au 6 juin pour vous inscrire, soit par :

Païement en ligne sur Hello Asso :

<https://www.helloasso.com/associations/comite-des-fetes-boigny-sur-bionne/evenements/fete-de-la-saint-pierre-15-juin-2024>

ou coupon à déposer en mairie accompagné du règlement par chèque à l'ordre du CDF Boigny-sur-Bionne.

Si vous souhaitez vous mobiliser (même de façon ponctuelle) pour la vie de la commune : rejoignez une équipe de bénévoles dynamique, sympathique qui a à cœur d'organiser des événements dans un esprit convivial, festif et intergénérationnel ! Sans bénévoles, les manifestations ne peuvent avoir lieu, n'hésitez pas à vous faire connaître et nous contacter : [contact@cdfboigny.fr](mailto:contact@cdfboigny.fr)

Nous serons ravi(e)s de vous accueillir.

## Festival O'Tempo

Vous voulez être bénévole avant, pendant, ou après le festival ?

À partir du 1<sup>er</sup> mai, vous allez pouvoir déposer votre candidature sur le site [otempofestival.fr](http://otempofestival.fr)

4<sup>E</sup> ÉDITION

23. 24. 25 AOÛT 2024

BOIGNY-SUR-BIONNE

O'TEMPO  
FESTIVAL

CLAUDIO CAPÉO / BLACK M / PIERRE DE MAERE  
SUPERBUS / NUIT INCOLORE / MAËLLE  
CHILOO / TARMAC RODÉO  
LMZG / TOUKAN TOUKÄN / MARIOTTE  
JANE ET LES AUTRES / NØNNE / JOZEPH  
PHILÉMONE / DIXXIT / CYCIX

Boigny  
sur  
Bionne

OTEMPO

Boigny Patrimoine et Histoire

## Une page, une histoire... Boigny autrefois...

### L'église Saint-Pierre-ès-Liens de Boigny et son clocher penché

Alors que notre église arbore un nouvel environnement avec le retour, après plus de 150 ans, de son caquetoire, il est bon de se souvenir...

Sa particularité est que son clocher a toujours été penché. D'où ce poème qui peut être chanté sur l'air du « Bon roi Dagobert ». Il a été écrit au début du XX<sup>e</sup> siècle et paru sur « Le Semeur » n° 87, d'octobre 1926.

Et voilà, tel un chanteur Montmartrois, il a cherché à se faire applaudir dans des couplets consacrés à sa gloire. N'avait-il pas eu autrefois sa minute de célébrité, lorsqu'au banquet paroissial présidé par le cardinal Touchet le 28 septembre 1924, quelqu'un porta un toast et but à la santé du « petit clocher penché de Boigny ».



*C'est le clocher d'Boigny  
Qui n'est pas tout droit comme un i,  
Car il est penché  
Pour mieux regarder  
Tous les habitants  
Qui sont de braves gens,  
Ah ! qu'il est réussi  
Le p'tit clocher penché d'Boigny*

*Il domine humblement  
Nos jardins, nos maisons, nos champs,  
Il porte ma foi  
Le vieux coq gaulois,  
Il est cocardier  
Notr' petit clocher  
La croix est son drapeau  
Il voudrait l'arborer bien haut*

*Il sonne, il avertit,  
Le matin, le soir, à midi,  
Pleure aux enterr'ments,  
Carillon' gaiement  
Le baptêm' des enfants,  
L'mariag' des jeun's gens,  
C'est un bon vieil ami  
Le p'tit clocher penché d'Boigny*

*Dans deux ou trois cents ans  
Sur terre y aura bien du chang'ment  
Y aura-t-il alors  
Y aura-t-il encor'  
Dans Paris-Babel  
La grand'tour Eiffel ?...  
Mais il y aura ici  
Le p'tit clocher penché d'Boigny*

*Viv'otr' petit clocher  
Aussi gentil qu'il est penché  
Que tous les enfants  
Redisent ce chant,  
Dont tous les Echos  
Répét'ront : Bravo !  
Aussi penché qu'gentil,  
Viv'otr' petit clocher d'Boigny*

Lisa, Claudine et Joël  
Boigny Patrimoine et Histoire, mars 2024

Dans le prochain Écho de Boigny :  
*Lettre d'un enfant de 9 ans*

# Du changement au Café des Sports

**L'Écho de Boigny :** Bonjour Jade et Lucas Yang, vous êtes les nouveaux propriétaires du Café des Sports, bienvenue à Boigny-sur-Bionne !

**Jade Yang :** Merci à vous.

J'ai 39 ans et si je suis d'origine chinoise, je suis en France depuis une quinzaine d'années. J'ai fait mes études en marketing à Annecy et Paris puis j'ai été vendeuse en magasin de luxe Gucci et Bvlgari-LVMH sur Cannes, Saint Tropez et Courchevel pendant six ans. Sur Orléans, j'ai tenu deux ongleries, rue Bannier et rue de la Cerche.

Avec mon mari Lucas, nous avons repris le Café des Sports de Boigny mi-mars.

**Lucas Yang :** J'ai 37 ans, j'ai été chef de cuisine pendant dix ans dans plusieurs restaurants d'Orléans. J'ai tenu le restaurant japonais Kelie Suki pendant trois ans, puis le bar-billard Darlington rue du Colombier à Orléans.

**EB :** Comment allez-vous vous organiser ?

**Jade Yang :** Je m'occupe du tabac, PMU, jeux, journaux, articles fumeurs – nous n'avons pas repris le relais postal.

Lucas tient le bar et le restaurant asiatique.

Nous sommes ouverts du mardi au samedi de 7h à 20h et le dimanche et jours fériés de 7h30 à 13h.

**EB :** Un restaurant asiatique à Boigny ce sera une première !

**Lucas Yang :** Oui, cuisine asiatique : vietnamienne, thaïlandaise et chinoise, plats chauds sur place et à emporter, tout fait-maison !

Nous aurons un menu le midi en semaine – entrée, plat, riz nature et café – à 15 € et nous ferons également des suggestions du chef.

Une fois bien installés avec notre clientèle nous pourrions proposer des plats à emporter le soir et le week-end.

**EB :** Vous avez des spécialités ?

**Lucas Yang :** Nous vous invitons chaleureusement à venir découvrir notre carte.

Je suis sûr que vous apprécierez notre soupe *pho*, le *bo-bun* au bœuf, le poulet aux ananas sauce aigre douce, les nouilles sautées aux crevettes.

**EB :** Merci Jade et Lucas Yang, un dernier message pour les Boignaciennes et les Boignaciens ?

**Jade et Lucas :** Nous avons été séduits par le village de Boigny et nous vous attendons nombreux pour faire connaissance et vous faire découvrir notre cuisine asiatique. À bientôt.

Propos recueillis par  
Jean-François Courtois



# Transfert du relais postal à SPAR

**L'Écho de Boigny :** Bonjour Yannick et Pierre, nos lecteurs vous connaissent bien, depuis quatre ans que vous êtes à Boigny, vous reprenez le service de relais postal en avril.

**Yannick et Pierre :** Oui, nous reprenons le service à compter du 16 avril, le temps du transfert des liaisons techniques par la Poste, et les Boignaciens auront accès aux services (timbres, enveloppes timbrées, recommandés et colis colissimo) sur les horaires d'ouverture du magasin : du lundi au vendredi de 9h à 19h30, le samedi de 9h à 13h et 15h à 19h30 et le dimanche de 9h30 à 12h30.

Propos recueillis  
par Jean-François Courtois



**Bienvenue  
à ceux  
qui veulent  
se simplifier  
la vie !**



**Du lundi au vendredi  
de 9h à 19h30  
le samedi  
de 9h à 13h et de 15h à 19h30  
et le dimanche  
de 9h30 à 12h30**

**SPAR**   
500 Rue de Verdun 45760 BOIGNY-SUR-BIONNE  
Tél. : 02 38 81 16 06



# MOTRIO

simplifions l'entretien auto

Entretien et réparation  
toutes marques

Carrosserie

Peinture

Prêt de véhicule

Vente de véhicules  
neufs et occasions

# MTP 45

JORGE FONSECA

Gérant

36 rue de la Commanderie  
45760 Boigny sur Bionne

02 38 75 20 70

[contact.mtp45@orange.fr](mailto:contact.mtp45@orange.fr)

[www.ixell.com](http://www.ixell.com)

**ixell**  
La couleur passion

## DRIV' Attitude

### ECOLE DE CONDUITE

- PERMIS B
- PERMIS CYCLO
- PERMIS MOTO
- PERMIS REMORQUE

Lourey : 02 38 62 45 74 / Boigny sur Bionne : 02 38 75 20 64

**AU PONT DE BOIGNY**  
SARL TBMG  
Michelle et Francois  
2 rue de ponchapt  
45430 Checy  
[www.aupontdeboigny.com](http://www.aupontdeboigny.com)

Hotel - Bar - Restaurant

Tel : 02 38 75 21 06  
Fax: 0238751820

ÉTUDES - CONSEILS - CONCEPTIONS  
RÉALISATIONS - COORDINATIONS  
EXPERTISES

DANIEL HUSSON

Maître d'Oeuvre  
en Bâtiment T.C.E

Tél. 02 38 75 08 75  
Fax. 02 38 75 08 68  
Mob. 06 08 06 55 27  
Email. [daniel.husson0692@orange.fr](mailto:daniel.husson0692@orange.fr)

sur rendez-vous  
670, "Les Epoisses" - 45760 Boigny Sur Bionne

**SNACK DE BOIGNY**  
Pizza | Kebab | Tacos | Burger

Du Lundi au Samedi de 11H à 22H  
Le Dimanche de 17H30 à 22H

Centre Commercial  
Rue de Verdun 45760  
Boigny sur Bionne

**02.38.15.51.40**  
Sur Place ou Emporter




CHARPENTE - MENUISERIE  
PLATRERIE - ISOLATION

**02 38 43 75 05**

[www.besnard-charpente.fr](http://www.besnard-charpente.fr)

50 Le Grand Bouland  
45760 BOIGNY-SUR-BIONNE

Neuf et  
Rénovation



## GUICHARD PHILIPPE

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE** *Neuf et Rénovation*

Remplacement de tableau électrique et Mise en conformité

Pose de volets roulants

**MULTI SERVICE**

Aménagement de combles

3 rue des Piverts  
45760 BOIGNY SUR BIONNE

**02 38 75 01 41**

**06 13 19 47 62**



DEUX ADRESSES  
POUR MIEUX VOUS SERVIR

 17 Fbg de Montargis

45260 Lorris

133 rue de Champoigny

45140 Ingré

NOUS APPELER

 **02 38 88 16 82**

Accueil téléphonique  
du lundi au vendredi  
de 9H à 13H sauf le mercredi.



**Maillard Mickael**

Plomberie Chauffage

**Création de salle de bain**

**Entretien Installation**

**Dépannage gaz / fioul**

**Ramonage**

25 rue des Hauts Bois  
45760 Boigny sur Bionne

02 38 75 93 03

06 60 11 03 83

mick.maillard@wanadoo.fr

Massage bien-être lumière pulsée



**Institut Angana**

**boigny**



**Extension de cils**

**Ongle en gel et vsp**

Rue de Verdun, centre commercial de la commanderie  
45760 Boigny-sur-Bionne 02.38.75.36.55

# Agenda

## Avril

**Mardi 30** Permanence de la **gendarmerie**, salle du conseil municipal, de 14h30 à 16h30

## Mai

**Mercredi 8** Fin de la Seconde Guerre mondiale – départ de la cérémonie devant la mairie à 9h30

**Mardi 14** Réunion « J'adopte un composteur », salle du Patio, à 18h30 (inscription obligatoire)

**Mardi 21** **Conseil municipal** à 20h, salle du Conseil

**Samedi 25** Bric à brac organisé par **Familles Rurales**  
Tournoi de judo

**Mardi 28** Permanence de la **gendarmerie**, salle du conseil municipal, de 15h à 17h

## Juin

**Samedi 1<sup>er</sup>** **Jeunes en fête**, à la Caillaudière à partir de 13h30

**24h de la biodiversité.**

Balade de la biodiversité, au départ de la Caillaudière

En soirée, **guinguette du printemps** sur l'île de la Bionne.

Repas sur inscription.

Concert du groupe The Lockkey's

**Dimanche 2** **24h de la biodiversité.**

Atelier nichoirs, logis de chauves-souris, salle du Patio

**Dimanche 9** **Élections européennes**

**Samedi 15** Inauguration du **caquetoire** et du **parvis de l'église** à 10h30,  
avec concert d'**Art Musique et Loisirs**

**Fête de la Saint-Pierre** avec le **Comité des fêtes**

**Dimanche 16** Pèlerinage des **chevaliers de l'ordre de Saint-Lazare de Jérusalem**

**Mardi 18** **Conseil municipal** à 20h, salle du Conseil

**Vendredi 21** **Fête de la musique**, place des chevaliers de Saint Lazare, avec le groupe Full Monkey

**Samedi 22** Tournoi de football féminin

Gala d'**Attitudes**

**Vendredi 28** Assemblée Générale du **Judo club**

**Samedi 29** Kermesse de l'**Association des Parents d'Elèves**

Gala des **Boignaciennes**

50 ans de **Boigny Basket**

**Dimanche 30** Concert palmarès d'**Art Musique et Loisirs**, salle des Étangs à **Marigny-les-Usages**

## Juillet

**Mardi 2** **Conseil municipal** à 20h, salle du Conseil

**Dimanche 7** L'île aux Artistes organisée par **Boigny Patrimoine et Histoire**

**Tous les samedis** Marché, place des Écoles, de 8h à 12h

## Urgences

**SAMU : 15**

**Pompiers : 18**

**112**

depuis un téléphone mobile

**Police nationale : 17**

**Gendarmerie : 02 38 46 83 60**

**SOS Médecin : 02 38 54 44 44**

**Centre antipoison :  
02 41 48 21 21 (Angers)**

## Bienvenue

Houleye Ndiaye, le 31 décembre

Adam Paumier, le 1<sup>er</sup> janvier

Honorine Largeau, le 6 mars

Sohan Lalou Cassier, le 7 mars

## Ils se sont unis

Guillaume Gomez et Cécile Lempereur,  
le 17 février

## Ils nous ont quittés

Léone Lobel, épouse Weyland, le 29 décembre

Fatma Ziboudj, le 18 janvier

Micheline Bouvard, épouse Chassinat, le 18 février

## Santé

### *Maison de Santé Pluriprofessionnelle*

5 place du Centre Bourg

#### *Médecins généralistes*

Dr. Thomas, Renier, et Bouroubi

02 38 75 22 09

#### *Infirmier en pratiques avancées*

Emmanuel Hardy

06 67 25 89 53

#### *Infirmières*

Stéphanie Durand, Laetitia Margarido

02 45 48 34 10

#### *Chirurgien-dentiste*

Dr. Palus

21 rue Firmin Chappellier

02 38 75 26 43

#### *Pharmacie*

Centre commercial rue de Verdun

02 38 75 22 79

#### *Infirmiers*

Nathalie Manso et Lucie Leger

22 rue de la Métairie

06 77 34 02 09

#### *Kinésithérapeutes*

Valérie Kandoussi Chapuis,

Christel Argenti, Thibaud Proust

2 impasse des douves

02 36 47 01 40

#### *Pédicure - podologue*

22 rue de la Métairie

06 08 83 35 92

#### *Réflexologue - hypnose*

Emilie Levernier

22 rue de la Métairie

06 87 05 30 66

#### *Thérapeute psycho émotionnelle EMDR & thérapies brèves*

Elise Crosnier

rue du moulin à eau

06 28 52 01 42

#### *Psychomotricienne*

Gwenaëlle Favier

7 rue de Verdun

06 74 68 94 25

# Jeunes en fête 2024

**SAMEDI 1<sup>er</sup> juin  
14h-18h30**



**Nombreuses animations  
gratuites :  
Escalade, Animations et  
initiations sportives, Blind  
test sportif, Espace tout-  
petits, Mini-course  
d'obstacles...**



**Entrée libre  
Tout public**

**Boigny-sur-Bionne  
Espace de la Caillaudière**